



61^{es} Journées d'Etudes
et de Formation

MARSEILLE
31 mars au 2 avril 2021
www.journees-ihf.com



Notre objectif est de vous permettre de réaliser vos événements en toute sécurité et de préserver votre santé.

Ce document est susceptible d'évoluer selon les directives gouvernementales.

MESURES GÉNÉRALES

A votre arrivée, l'équipe du Palais du Pharo, l'ensemble du personnel de sécurité et de nettoyage porteront un masque.

Avant d'entrer dans le lieu, obligation de se laver les mains avec du gel hydro alcoolique mis à disposition au niveau des accès Hall Est ou Ouest et du Hall d'Accueil du Palais Historique.

Un rappel des gestes barrières sera fait à travers de la signalétique au sein du Palais

Un espace d'isolement sera dédié en cas de suspicion de symptômes

Les mesures sanitaires en vigueur seront imposées à l'ensemble des prestataires (gérées ou non par le Palais)

Un référent risque sanitaire sera désigné propre au site et un référent devra être désigné propre à l'organisateur

GESTES BARRIÈRES ET MASQUE

Port du masque obligatoire dans l'ensemble des espaces intérieurs et extérieurs compris les espaces scéniques à l'exception des orateurs au pupitre et en tribune disposant d'une zone de distanciation de 4m² minimum pendant leur prise de parole.

Le Palais du Pharo ne pourra en aucun cas assurer la fourniture des masques pour les participants et prestataires des manifestations.

Pour les plénières et ateliers :

- o Dans les zones à circulation active du Virus : utilisation d'un siège sur deux pour permettre la distanciation demandée
- o Dans les autres zones : utilisation de tous les sièges.

Pour la restauration : respecter la distanciation de 1mètre entre les publics, avec 1 personne/1m² pour la restauration assise

Dans le cas d'un repas assis, mise en place de tables de 10 personnes maximum avec une séparation minimum d'1m entre les tables

Favoriser les buffets multiples pour éviter toute concentration